



Ma mère, mon argent et moi !

Par **marie_c**, le **29/04/2009** à **21:56**

Bonjour,rnrnrnMon père est décédé cet été et j'ai reçu l'héritage ainsi que mon frère. Mon frère étant mineur a une tutelle et moi je suis majeur donc je gère mon argent. Ma mère et moi avons ouvert un compte en banque pour y placer l'argent et j'ai donc reçu une carte visa et un chéquier.rnrnrnMa mère me les a "confisqués". Je vis toujours chez elle. Je voudrais savoir si étant donné que je vais sur mes 19 ans, si elle a le droit de détenir ma carte et mon chéquier?rnrnrnPar ailleurs ma mère a des liens avec ma banque et mes comptes car elle sait combien je dépense par mois. Elle me dit que c'est la banque qui l'appelle. Est ce normal étant donné que je suis la propriétaire entière de ce compte ?rnrnrnCette histoire est assez idiote dans le fond mais cause beaucoup de problèmes.rnrnrnMerci de votre aide

Par **Patricia**, le **29/04/2009** à **22:46**

Bonsoir,rnrnrnVous dites "ma mère et moi" avons ouvert un compte en banque pour y placer l'argent.rnPuis "j'ai donc reçu une carte visa et un chéquier".rnrnrnSi ce compte a été ouvert à vos deux noms, pourquoi vous, avez-vous une carte visa et un chéquier et pas elle ??? rnrnrnVotre message n'est pas clair.rnDites exactement qui est la titulaire du compte.rnVous, votre mère ou vous deux ? rnrnrnVotre mère n'a aucun droit de vous les confisquer.rnVous êtes majeure, donc seule responsable de vos actes, en cas d'impayés et/ou de surendettement.rnA vous de faire vos comptes et d'assumer vos responsabilités financières.rn-----rnIl serait dommage de tout "bouffer" à tort et à travers dans des conneries alors que votre père a trimé une grande partie de sa vie pour avoir une retraite...rnFaites vous plaisir mais placez en une partie.rnVous en ferez ce que vous voudrez, mais comme vous demandez de l'aide, rnje vous donne mon point de vue.

Par **mariie_c**, le **29/04/2009** à **22:58**

Je suis la seule titulaire de mon compte, ma mère n'a aucun droit dessus. rnrnAvec l'argent reçu, j'ai déjà ouvert un plan d'épargne logement et "blindé" mon Livret A. rnrnDonc je ne sais pas si il est normal que ma banque la tienne au courant (d'après ce qu'elle dit) ? Et si elle a un droit sur ma carte et mon chéquier ? rnrnMerci de votre aide

Par **Patricia**, le **29/04/2009** à **23:18**

Re,rnrnC'est bien mariie si vous avez pris de votre propre initiative de placer de l'argent.rnCeci étant. rnVous êtes majeure donc votre mère n'a aucun droit sur votre compte.rnPas plus que de vous confisquer chéquier et carte bleue.rnVotre carte et votre chéquier sont où ? En votre possession ?rnrnLes banquiers sont soumis au secret professionnel...rnrnMais comme vous ne savez pas si elle vous dit vrai ou pas, difficile de vous conseiller et de vous dire d'entreprendre une procédure auprès de la banque... rnrnSi vous ne savez pas et vous doutez, prenez un rendez vous avec le Directeur de votre agence. Expliquez lui calmement le problème.

Par **mariie_c**, le **29/04/2009** à **23:20**

Ma carte et mon chéquier sont en possession de ma mère qui les a "caché" ! C'est pour cela que je ne sais pas si c'est dans ses droits .

Par **Patricia**, le **29/04/2009** à **23:41**

Vous êtes bien majeure ?rnrnDonc elle n'est pas dans ses droits...C'est incroyable ! Cette carte bleue et ce chéquier doivent être à votre disposition.rnrnAllez à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de votre domicilernpour porter plainte. Expliquez leur bien votre problème.rnrnNe vous laissez pas faire, faites lui peur en lui disant clairement vos démarches et intentions.

Par **mariie_c**, le **29/04/2009** à **23:44**

oui je suis bien majeure je vais d'ailleurs sur mes 19 ans !

Par **Patricia**, le **30/04/2009** à **00:02**

Portez plainte contre votre mère (bien que je comprene que ce n'est pas facile...) pour soustraction frauduleuse de chéquier et de carte bleue.rnrnEt prenez rendez vous avec un

conseiller financier ou le directeur de votre agence bancaire.
Je ne vois pas quoi vous dire de plus ...

Par **marie_c**, le **30/04/2009** à **00:20**

Je vous remercie !

Par **Patricia**, le **30/04/2009** à **00:25**

Voyez pour vous ce qu'il y a de mieux à faire ...